

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE

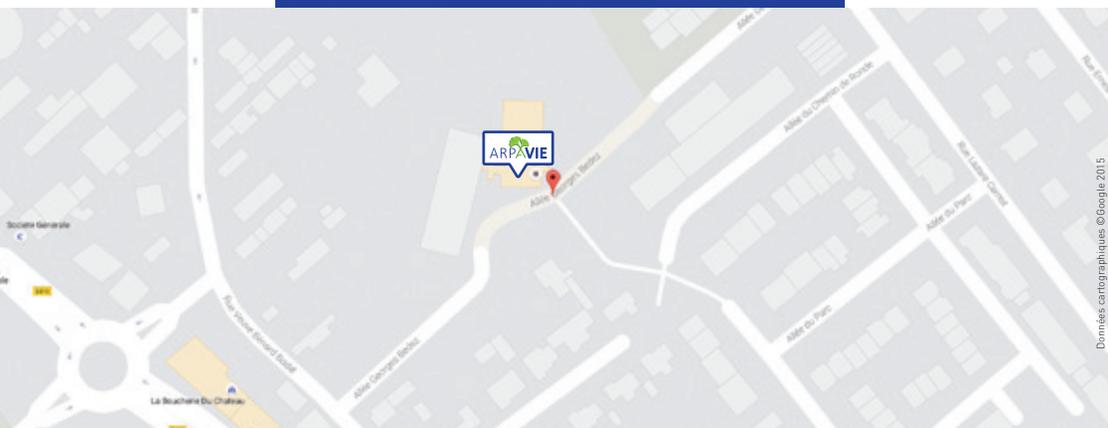
LES GÉRANIUMS

3 et 5, allée Georges Bedez
10603 LA CHAPELLE-SAINT-LUC
Tél. : 03 25 71 53 61
geraniums.direction@arpavie.fr

Résidence Les Géraniums

LA CHAPELLE-SAINT-LUC - 10

EHPAD



Données cartographiques © Google 2015

Création GEPÉ www.gepe.fr

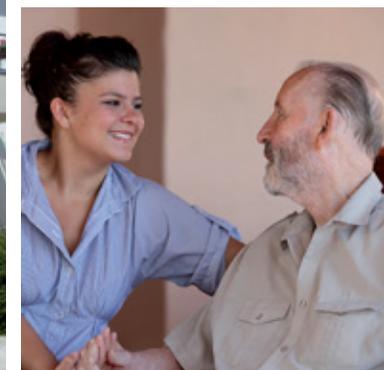
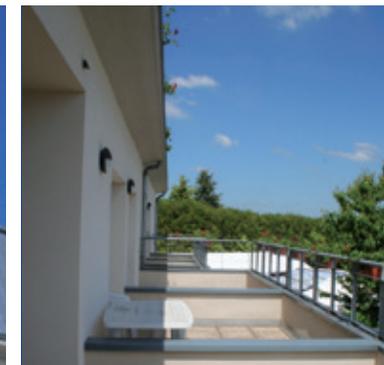
POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

Bus : ligne 2 depuis la gare SNCF de La Chapelle-Saint-Luc, arrêt Salengro

Par la route : autoroute A5, sortie Troyes/Sainte Savine.
Direction La Chapelle-Saint-Luc

ARPAVIE, une histoire qui nous relie

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 125 établissements (46 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, 77 résidences autonomie, 1 résidence services et 1 service de soins infirmiers à domicile). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



Siège social : 8, rue Rouget de Lisle
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : 01 41 09 43 43
www.arpavie.fr

ARPAVIE
GROUPE ASSOCIATIF
Une histoire qui nous relie

3 et 5, allée Georges Bedez
10603 LA CHAPELLE-SAINT-LUC
Tél. : 03 25 71 53 61

ARPAVIE
GROUPE ASSOCIATIF
Une histoire qui nous relie

La résidence Les Géraniums est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes nécessitant un accompagnement et une prise en soins adaptés.



VIVRE COMME À LA MAISON

Située dans une zone résidentielle et calme, la résidence Les Géraniums se trouve au centre ville de la commune de La Chapelle-Saint-Luc, en proche banlieue de Troyes.

La résidence propose des chambres individuelles et doubles ainsi qu'un hébergement temporaire.

La résidence dispose d'un jardin thérapeutique et de terrasses aménagées, d'un salon de coiffure et d'esthétique.

Une chambre d'hôte est également présente pour permettre aux familles de rester auprès de leurs proches.

Une unité spécifique pour troubles neurocognitifs

La résidence dispose également d'une unité spécifique pour les personnes atteintes de maladies neuro évolutives permettant d'assurer un accompagnement adapté.

La résidence est conventionnée au titre de l'Aide personnalisée au logement (APL) et est habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'Aide Sociale (AS).

L'HÉBERGEMENT

Les chambres sont spacieuses et fonctionnelles, équipées d'un placard de rangement, de prises de téléphone et TV.

La salle de bain individuelle est adaptée : douche de plain-pied, lavabo avec un grand miroir, barres d'appui.

Chaque chambre est personnalisable.

Les résidents ont la possibilité d'apporter leurs propres meubles pour permettre de recréer un lieu familial et personnalisé.

La résidence propose un service de restauration.

Les menus sont élaborés avec une diététicienne et les repas sont adaptés au régime de chacun.

Des repas à thèmes sont proposés régulièrement.



LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses activités collectives : activités créatives et artistiques (chant, théâtre), sorties culturelles, activités thérapeutiques et animations adaptées au public accueilli.

Ces activités ont pour objectifs de créer une ambiance conviviale et encourager les résidents à maintenir leur niveau d'autonomie. Forte de sa volonté d'ouverture sur l'extérieur, la résidence propose également l'accès à des activités en lien avec des partenaires locaux (associations sportives et culturelles de la commune, associations de bénévoles, sorties avec les enfants des écoles primaires) favorisant les rencontres. Ces activités renforcent ainsi l'ancrage de la résidence dans son environnement proche.

LES + DE LA RÉSIDENCE

1. Une unité spécifique pour troubles neurocognitifs
2. Des terrasses aménagées
3. Un jardin thérapeutique
4. Au cœur d'espaces verts



LES SOINS

L'équipe pluridisciplinaire assure, l'accompagnement des personnes âgées, dans les actes essentiels de la vie quotidienne, la prise en charge des soins et favorise le maintien de l'autonomie du résident le plus longtemps possible.

Sous la responsabilité du directeur d'établissement, cette équipe est composée du personnel accompagnant et soignant, du personnel d'animation et administratif. Le médecin coordonnateur est garant de la qualité de la prise en charge gériatrique des résidents en favorisant la coordination générale des soins entre les différents professionnels de santé (salariés et libéraux) intervenant dans l'établissement.

Un projet de soins individualisé, visant à prendre en charge la personne âgée accueillie en tenant compte de ses besoins spécifiques, est élaboré en collaboration avec le résident, ses proches et l'équipe pluridisciplinaire. Il propose une prise en soins adaptée et met en place des actions individualisées de prévention de la perte d'autonomie.

